L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 26 JUILLET 1868. — Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

EDITION HEBDOMADAIRE

TARIF D'ANNONCES.

Les comptes des personnes faisant régulièrement de la publicité seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 26 JUILLET.

Candidatures de la Démocratie Nationale.

POUR PRÉSIDENT:
HORATIO SEYMOUR,
DE NEW-YORK.

POUR VICE-PRÉSIDENT:
FRANCIS P. BLAIR,
DU MISSOURI.

Electeurs pour l'Etat en général:
EX-GOUVERNEUR R. C. WICKLIFFE, de Ouest Feliciana.
ISAIAH GARRETT, de Ouachita.

Remplaçants:
JAMES P. FRERET, de Jefferson.
JUGE J. N. LEA, d'Orléans.

Electeurs de District:
1er District Congressionnel.........A. SAMBOLA.
2e ".........M. B. BRADY.
3e ".........A. S. HERRON.
4e ".........A. DeBLANC.
5e ".........N. D. COLEMAN.

Remplaçants:
1er District Congressionnel.........T. P. SHERBURNE.
2e ".........GEO. W. RACE.
3e ".........J. H. KENNARD.
4e ".........E. N. CULLUM.
5e ".........W. F. BLACKMAN. J. H. BRIGHAM.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, à midi.—Huit terrains situés dans le Troisième District, dans l'ilet borné par les rues Rosière, Nelson, Clay et Castiglione.—Aussi, à ... P. M., sur les lieux, le fonds d'un charron et d'une forge située rue ..., près Chippewa, dans le Quatrième District.

Par O. Valeton, à 10 1/2 heures, à l'entrepôt des Encanteurs, rue Vieille-Levée, entre Conti et St-Louis, ... barriques de vin rouge et ... quarts de vin de Sherry, avec d'autres diverses consignations.

Par S. Gainault, à 4 heures de l'après-midi, rue Craps, entre Marigny et Mandeville.—Un joli ameublement ..., glace, rideaux, batterie de cuisine, &c.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 38 de la rue de Chartres.—Marchandises sèches, cuisines, lingerie, &c.

Par Louis Stern & Bros, au No 33 de la rue du Camp, ... caisses bottes, souliers et brodequins.

Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turgin, 93 Vieille-Levée.

ATTENTION!

Les ventes à l'encan de demain, par le Shérif, comprennent:

10 heures A. M., au Magasin d'Entrepôt No 23, rue ..., Deuxième District, meubles et effets.

A midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, huit terrains situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Rosière, Nelson, Clay et Castiglione.

A 5 heures P. M., à l'angle des rues Philip et Chippewa, Quatrième District, le fonds d'un charron et d'une forge.

Voir nos annonces.

Demain, lundi, à 10 heures et demie du matin, ... d'excellent vin rouge de famille, seront vendus à l'encan aux entrepôts de Douane des Importateurs, rue Levée, entre Conti et St-Louis, par O. Valeton.—En vue de la grande hausse sur les vins en Europe et la hausse du tarif et du change, les marchands et spéculateurs feront bien de ne pas négliger cette vente, attendu que les vins sont bons et les conditions libérales.

Chaussures à l'encan.—MM. Louis Stern & Bros vendront lundi 27 juillet, à leur salle de la rue du Camp No 33, à 10 heures du matin, 300 caisses de bottes, souliers, brodequins, comprenant un grand assortiment pour hommes, femmes et enfants. Cet assortiment, fort bien composé expressément pour le commerce de ce pays, et a été apporté tout récemment des manufactures du Nord. Nous le recommandons à l'attention des acheteurs.

Annonces Politiques.

Le prix d'insertion des annonces politiques est INVARIABLEMENT être acquitté d'avance dans nos bureaux.

Les Lois d'Amour.

III—LA LOI DE MILICE.

Le bill pour organiser la milice de la Louisiane, présenté à la Chambre par M. W. C. ..., d'Est Feliciana, embrasse 73 sections et forme une véritable brochure. Mais les dispositions qu'il importe de faire connaître se réduisent à un petit nombre.

Le bill est précédé des articles 141, 145 et ... de la Constitution relatifs à la milice. Suivant ces articles, tous les citoyens de 18 à 45 ans qui ne sont pas privés des droits politiques sont sujets au service de la milice. Le gouverneur nomme, avec le consentement du Sénat, les officiers qui doivent prêter le serment prescrit pour les officiers des Etats-Unis et ce prescrit pour les fonctionnaires d'Etat. Le gouverneur a le droit d'appeler la milice en service actif et, dans ce cas, la milice appelée reçoit la même paie que l'armée des Etats-Unis.

Le but du bill apparait de suite dans les deux premières sections que voici:

Sec. 1. La *milice régulière* sera composée de 13,500 hommes qui *seront choisis* parmi tous ceux qui sont sujets au service de la milice d'après l'art. 144 de la Constitution.

Sec. 2. L'organisation sera comme suit:
10 régiments d'infanterie
30 escadrons de cavalerie.
5 batteries d'artillerie de 6 pièces. Le tout divisé en 5 brigades et deux divisions.

Les détails importent peu; citons cependant la location de cette milice régulière, quand elle ne sera pas en service actif. Il y aura deux brigades pour la Nouvelle-Orléans, et une pour Jefferson et Carrollton, ces trois brigades formant la première division. La première brigade de la seconde division aura son quartier général à Baton Rouge et la seconde à Shreveport.

Ainsi, sur les cent et quelques mille hommes qui peuvent être sujets au service de la milice, le gouverneur ou commandant-en-chef choisira 13,500 hommes qu'il appelera de préférence sous les armes quand il le jugera convenable et qui, avec les six ou sept mille hommes de police placés sous son contrôle, lui constitueront une armée quasi-permanente de 20,000 hommes avec laquelle il maintiendra la population dans l'obéissance. En comptant $300 par an en moyenne pour chacun de ces janissaires, cela fera une somme de six millions de dollars de dépenses militaires. Dans un Etat, dont les finances sont obérées, et dont les revenus égalent à peine les dépenses ordinaires, ou se demande ou les radicaux espèrent trouver une pareille somme? La section 19 met à la charge de la paroisse les frais des troupes envoyées pour y faire exécuter les lois ou y maintenir l'ordre.

Une fois enrôlés dans la milice régulière, les officiers et soldats ne peuvent plus en sortir avant le terme de deux ans.

Avec une milice régulière, le rôle de la milice ordinaire se réduit à peu de chose, mais les citoyens ne seront pas exempts des ennuis de ce service. Ils seront enrôlés par les assesseurs de taxes d'Etat et passibles d'amendes s'ils n'assistent pas aux réunions, revues, inspections, parades, etc., et le shérif vendra leurs biens sans autre forme de procès, s'ils refusent de payer ces amendes. Les citoyens ont le droit de former des compagnies et corps volontaires, mais avec l'approbation et sous le contrôle du gouverneur. Les réguliers formeront la ligne et auront toujours la place d'honneur.

La section 53 dit que le commandant en chef pourra, quand il jugera que la sécurité publique le requiert, appeler sous les armes toute portion de la milice d'Etat. Aucun détachement ne sera tenu de servir plus de trois mois à la fois à moins d'urgence, cas dans lequel le commandant en chef pourra le retenir 60 jours de plus.

Tout officier de milice est autorisé en cas de danger soudain et urgent à appeler ses hommes en service immédiat et à les retenir jusqu'à ce que la nécessité cesse, ou jusqu'à ce qu'un ordre supérieur les congédie.

Ainsi le premier capitaine noir venu pourra réunir sa compagnie et agir à sa guise jusqu'à ce qu'un ordre supérieur vienne l'arrêter. On comprend les conséquences que peut avoir une pareille latitude dans une paroisse éloignée du quartier général de la brigade.

Avons-nous besoin de dire que les 13,500 hommes de la milice régulière seront pris exclusivement parmi les affranchis, et qu'il en sera de même de la police d'Etat. Il y a très peu de blancs radicaux qui voudront y accepter des grades au-dessous du rang de capitaine.

L'application d'un pareil bill exigerait des dépenses telles qu'il faudrait quintupler les impôts. Elle aurait, en outre, pour résultat d'enlever plusieurs milliers de bras valides à l'agriculture, et de démoraliser les travailleurs qui verraient tant de leurs compagnons grassement payés par l'Etat à rien faire. La Louisiane serait transformée en une véritable satrapie africaine, et la loi de milice, loin de servir à préserver la paix publique, serait une source constante de conflits sanglants qui aboutiraient infailliblement à une guerre d'extermination entre les deux races.

Devant les conséquences qu'il est facile d'entrevoir, la Législature s'arrêtera-t-elle dans sa folle carrière? Nous n'osons l'espérer, mais nous adjurons tous les Louisianais, amis de leur pays, quelle que soit leur race ou leur couleur, à bien réfléchir avant de donner leur vote sur ces trois bills que nous avons qualifiés ironiquement de lois d'amour et qui ont été, en réalité, inspirées par la haine et dictées par l'esprit de vengeance!

Causerie.

Messieurs les Rédacteurs de l'*Abeille*,

A l'époque antédiluvienne où la Nouvelle-Angleterre n'avait pas le monopole de la fourniture des constitutions pour les Etats du Sud, et où les habitans du Massachusetts, de l'Illinois ou du Michigan ne débarquaient pas chez nous avec la commission de gouverneur ou le mandat de législateur au fond de leur sac de voyage, vous m'aviez réservé un petit coin de votre journal pour y parler tout à mon aise de littérature, de musique et d'art théâtral. Cet heureux temps où les débuts d'un ténor faisaient événement et où des rivalités de cantatrices passionnaient la foule est déjà bien loin de nous. La pièce qui se joue—hélas! à nos dépens—au *Minstrel Hall* de la rue Dryade, et qui, parade grotesque à l'heure qu'il est, pourrait bien se changer à un moment donné en funèbre tragédie, est un sujet qu'il ne serait guère prudent d'aborder avant de s'entourer de toutes sortes de précautions désinfectantes et hygiéniques.

En renouant ici le fil longtemps brisé de mes causeries avec un public autrefois si clément, qu'il me soit permis d'éviter, pour cette fois du moins, ce spectacle aussi malsain que nauséabond, et de me féliciter avec vous du réveil de l'esprit public dont la manifestation d'il y a quelques jours a donné l'éclatant témoignage. Même après la grandiose explosion d'enthousiasme populaire dont je venais d'être témoin à New-York, où un demi-million de citoyens accourus de toutes les parties de l'Union acclamaient les noms de Seymour et de Blair, je n'ai pu me défendre d'une vive émotion en assistant à cette éloquente protestation du droit contre la force, du patriotisme sincère contre la vénalité sans honte, de la civilisation contre la barbarie. La marée qui monte et dont les flots irrités menacent d'un naufrage prochain pent-être, inévitable à coup sûr, les forbans de toutes couleurs qui font la course en ce moment dans le Sud, ira grandissant et grossissant de jour en jour dans tous les Etats du Nord jusqu'ici inféodés au radicalisme, et rien ne peut l'arrêter si nous savons conserver l'attitude calme, ferme et digne qui a donné à la manifestation du 18 une si grande force morale. Les émeutes, que nos adversaires savent si bien exploiter à leur profit, ne peuvent que décourager nos amis du dehors, et les provocations insensées de quelques misérables n'aboutiront qu'à augmenter encore, si faire se peut, le mépris universel dont ils sont justement frappés. Les noirs qu'ils ont su ainsi bien exploiter jusqu'ici, et qu'ils auraient soin d'abandonner à l'heure du danger, commencent à se lasser du rôle de dupes, et—ce qu'à Dieu ne plaise!—les fauteurs de désordre et d'anarchie inaugurant une guerre de races, dont le premier et inévitable résultat serait d'unir toute la population blanche du Nord à celle du Sud, ceux dont les conseils perfides auraient poussé les malheureux noirs à provoquer leur propre extermination seraient les premiers englouties dans le gouffre qu'ils creusent avec une si criminelle imprudence. Qui sème l'orage récoltera l'ouragan!

Un jour viendra où la population de couleur connaîtra ses vrais amis, et ce jour n'est peut-être pas aussi éloigné qu'on le pense. Je ne parle pas des hordes vagabondes qui ont reflué ici des autres états et que messieurs les *carpet baggers* exploitent avec tant de profit, mais des gens de couleur nés en Louisiane, et qui ont grandi au milieu de nous, qui parlent notre langue, sont identifiés avec nos mœurs, et qui trouveront au besoin parmi leurs anciens maîtres le bienveillant appui que le capital intelligent sera toujours prêt à donner aux travail leurs paisibles. L'égalité sociale—décevant mirage qu'on fait luire à leurs yeux—est encore plus odieuse aux gens du Nord de tous les partis qu'elle ne l'était ici même avant la guerre, et ce n'est pas avec des lois et des *résolutions* dont le moindre défaut est d'être complètement inexécutables qu'on changera les éternels décrets de la Providence.

A votre aise donc, messieurs les *carpet-baggers*, et bon appétit! Elevez aussi haut que vous le pourrez votre fantastique tour de Babel; ayez des sbires et des janissaires pour vous protéger au milieu d'un peuple qui vous répudie et vous méprise bien plus encore qu'il ne vous exècre; mettez au sac et au pillage toutes les ressources de l'Etat; tuez le crédit, désorganisez le travail, écrasez l'agriculture et l'industrie par des impôts exorbitants, chassez le capital, et au mépris de la Constitution des Etats-Unis, loi suprême qui frappe de mort toutes vos usurpations, cherchez toujours à nous enlever l'une après l'autre toutes les garanties individuelles et tous les droits politiques que l'héroïsme de nos ancêtres révolutionnaires a conquis sur vingt champs de bataille. L'édifice que vous bâtissez sur le sable mouvant des majorités s'écroulera au premier coup de vent de la tempête populaire qui se prépare; l'arme trop chargée que vous dirigez contre nous éclatera entre vos mains; l'*argent*, ce grand mobile de tous vos actes non moins absurdes qu'illégaux, vous fera défaut au moment de la curée, car l'impôt vous sera refusé au nom de la loi, et la cause, portée devant les cours fédérales, sera décidée par des juges que vos meneurs ne peuvent ni corrompre ni effrayer. Demanderez-vous à l'emprunt les ressources qui vous échappent? Où est le banquier lunatique, où est le capitaliste échappé de Bedlam ou de Charenton qui consentirait à vous ouvrir sa caisse? Battus sur tous les points, essayerez-vous de la force brutale? Au premier cri d'alarme que vous provoquerez, vous verrez se rallier autour du drapeau des blancs et l'armée de terre et de mer, et l'immense majorité de la population du Nord, très résolue, croyez-le bien, à ne jamais souffrir que l'héritage de Washington et de Franklin devienne la proie des émules de Dessalines et des singes de Soulouque. Il vous restera bien peu être les sympathies de Greeley et la redoutable épée de Butler, mais je vous conseille de n'y pas trop compter, car le philosophe de la *Tribune* n'est guère belliqueux de sa nature, et l'épée du héros de *Big Bethel* et de *Fort Fisher* ressemble à s'y méprendre à une fourchette.

A. F.

La récolte de riz.—Nous avons reçu de la Pointe à la Hache deux beaux échantillons qui nous font bien augurer de la récolte de riz dans cette région; l'un est du riz blanc commun déjà mûr et bon à couper, l'autre est du riz appelé "Gold seed." Le premier vient de l'habitation de M. Joseph Fontenelle; l'autre de l'habitation de M. Pierre Hingle. Ce dernier ne sera bon à récolter que dans dix jours.

Graines.—M. E. F. Virgin, rue Gravier, No 101, prévient les horticulteurs et les jardiniers qu'il a reçu d'Europe un approvisionnement de graines de choux de différentes variétés, de radis, de carottes, de choufleurs et d'autres légumes. Voir son annonce.

Institut St-Charles.—Les examens de fin d'année auront lieu dans cet établissement lundi et mardi, de neuf heures du matin à trois heures après-midi, et il y aura mercredi une soirée musicale et littéraire donnée par les élèves au foyer de l'Opéra. Nous remercions la directrice, Mme Clara Lefranc, de l'invitation qu'elle nous a adressée.

Modes et articles de mode.—La maison W. Dauphin, 150 rue du Canal, a reçu récemment un grand assortiment de pailles d'Italie et d'Angleterre, de toutes dimensions, de chapeaux pour dames et demoiselles, de crêpes, tulles, dentelles, parures, coiffures et garnitures. Elle a réduit le prix de ses fleurs, pour les écouler rapidement afin de faire place au nouveau stock qu'elle attend. Nous engageons les dames et les modistes à visiter les magasins de cette maison. Voir l'annonce.

—On lit dans le journal l'*Echo savoisien*, sous la date de Bardonnèche:

Un malheur sans exemple est arrivé il y a quelques jours dans le tunnel de Bardonnèche. Un individu était tranquillement assis sur un table conducteur d'air comprimé, lorsqu'une soupape qui s'est trouvée sous lui s'est ouverte tout à coup. Il a été lancé à une distance considérable. La force de l'air était telle que, s'étant introduit dans le corps de cet infortuné, elle lui bouleversa les intestins, en occasionnant la mort quelques heures après.

Un rappel à l'ordre.

Voici la péroraison du discours de M. Jules Favre sur le budget français, avec la petite scène qu'a provoquée la phrase finale:

M. Jules Favre—Un orateur disait que nous pouvions sans danger donner l'exemple du désarmement. Eh bien, il faut que la France puisse se prononcer, et je dis que ce sera la nation la plus glorieuse, la plus grande, la plus forte, celle qui la première mettra l'épée au fourreau et apprendra au monde qu'il est temps d'entrer dans un ère de paix.

La science elle-même conspire pour ce résultat; car, quelles sont ses conquêtes privilégiées? Les moyens de destruction.

Par un raffinement qui ne s'est jamais vu, on ne songe qu'à immoler des hommes, et je ne pouvais me défendre d'une impression pénible quand j'entendais l'autre jour l'illustre maréchal ministre de la guerre dire qu'on lui avait proposé plus de six cents chassepots perfectionnés. Un trouve que tuer quatorze hommes par minutes ce n'est pas assez, il faut en tuer trente. (Mouvement) Eh bien, c'est la fin de la guerre, cela, car c'est la fin de la gloire, la fin du courage individuel, la fin de cet esprit de romanesque aventure qui poussait les peuples sur les champs de bataille. Ce ne sera plus la guerre, ce sera une boucherie, et les hommes s'en éloigneront avec dégoût.—(Approbation sur certain nombre de bancs)

En même temps, la science nous provoque à la paix par ses inventions et ses miracles. Vous dites qu'il est nécessaires de fortifier nos villes, de ceindre de murailles les plus petites bourgades, si elles touchent à la frontière. Tout ceci, c'est la politique de haine et nond'épanchement et d'abandon; ceux qui enseignent cette politique ne connaissent pas leur temps. Le temps actuel appartient à la démocratie: vous parlez des frontières: elles sont renversées. Les potentats voulaient ce résultat, le grand roi se félicitait d'avoir abaissé les Pyrénées, plus tard un grand capitaine a voulu les écraser sous le talon de sa botte victorieuse, elles se sont relevées dans le sang: ce qui les abaisse véritablement aujourd'hui, c'est la main de nos ingénieurs, c'est ce grand ruban de fer qui est un sillon de paix, c'est la civilisation, c'est la haine de la guerre.—(Mouvements divers.)

Si telle est la loi de l'avenir, pourquoi persister dans cette politique qui parle de la guerre sans la redouter, qui nous tient emprisonnés dans les dépenses qui épuisent le pays?

Il est temps de revenir à de meilleurs errements.

Je demandais si le gouvernement ferait entendre une parole consolante, et quelles sont les raisons de son silence. Ces raisons, tout le monde les comprend; nous sommes respectueux vis à vis de la Constitution, mais que fait-elle de nous? Rien. (Bruits divers). Nous avons le droit de manifester notre volonté, mais elle sera foulée aux pieds le jour où le conseil de celui qui décide tout voudra nous entraîner dans l'abîme. Le ministère n'est pas dans une meilleure position que nous.—(Nouveau bruit)—Je finis.

Si j'avais la bonne fortune de toucher juste dans les observations que j'ai développées, la conséquence serait celle-ci: c'est qu'il n'y a qu'un seul homme qui puisse décharger la situation de cet inconnu qui la domine et la dévore, qui puisse rendre l'activité à la production, la confiance aux esprits, le repos à l'Europe. Qu'il vienne dire—il le peut par son Sénat—que désormais, il ne fera pas la guerre sans vous avoir consulté, et alors la confiance renaîtra, vos budgets seront en équilibre—(Très bien! à la gauche de l'orateur.)—la France pourra reprendre son rang dans le monde, et ne sera plus condamnée à des sacrifices stériles.

Voilà la nécessité du moment. Nous vous l'avons demandée au nom de la liberté; nous vous la demandons aujourd'hui au nom du salut de nos finances.—(Bruit.)

Car enfin, vous répétez sans cesse que si de grandes dépenses ont été faites, elles ont produit de magnifiques résultats. Je ne veux pas nuire à la critique à cet éloge, je l'accepte par hypothèse. Seulement, je dis que si vous êtes des bienfaiteurs, vous êtes des bienfaiteurs trop dispendieux. Si la France a été assez riche pour payer l'empire dans de semblables conditions, il est temps qu'elle avise. (Exclamations et murmure sur un grand nombre de bancs.—Cris: A l'ordre!—Vive approbation sur les bancs de l'opposition)

M. le président.—Je suis obligé de rappeler M. Jules Favre à l'ordre.—Très bien! (très bien!)—pour la dernière pensée qu'il a émise. (Très bien!) Nous donnons ici assez de preuves d'indépendance et d'autorité, la liberté de nos discussions est, je crois, assez manifeste, pour qu'il ne soit ni juste ni convenable de chercher à dénigrer ainsi notre régime constitutionnel.—(Nouvel assentiment.)

Un membre à gauche de la tribune.—Respectez la Constitution!

M. le président.—Respectez-la! C'est le devoir de tout citoyen; mais c'est un devoir encore plus étroit pour nous que pour personne.—(Vive approbation.)

La parole est à M. le ministre d'Etat.

M. Rouher, ministre d'Etat.—Je ne monte pas à la tribune pour répondre minutieusement aux dernières paroles de l'honorable Favre, ces tentatives d'injures contre l'empire sont impuissantes, et elles ne méritent que le dédain.—(Acclamations.)

Il semblait au premier abord que l'honorable M. Jules Favre voulait conserver à ce débat le calme et la sérénité qui lui conviennent. Il avait réservé pour les dernières mots de son improvisation préméditée lemparoles qu'il vient de prononcer.

M. Jules Favre.—Très préméditée, en effet.—(Rumeurs.)

M. le ministre d'Etat.—Qu'importe que vous les désavouiez ou que vous ne les désavouiez pas! La première condition pour qu'elles aient de la valeur, c'est qu'elles correspondent au sentiment du pays. Eh bien, je l'affirme: le pays, lui, les désavoue.—(Vive approbation.)

ECHOS PARLEMENTAIRES.

Il n'était bruit à l'ouverture de la séance d'hier que d'une aventure arrivée à M. de Guilloutet, qui ne nous en voudra pas de la reproduire ici, bien qu'elle soit essentiellement du domaine de la vie privée. Mercredi soir, à minuit, l'honorable député, qui habite la rue de Varennes, a été suivi au-delà du pont d'Iéna par deux individus d'allures suspectes. Il s'est, pendant assez longtemps, marché derrière lui, puis l'ont dépassé et, se retournant, l'un d'eux a dit:

—C'est lui. Rossons-le.

M. de Guilloutet—qu'on ne l'ignore pas—est taillé en hercule. Il n'a pas attendu l'attaque et, sans laisser ses adversaires venir à lui, il est tombé sur eux, ou plutôt sur l'un d'eux, car l'autre s'est empressé de se soustraire aux coups de canne qui lui étaient destinés. Son camarade, après avoir reçu une vigoureuse correction, est parvenu à s'échapper.

—Je repasserai par là, pendant quelques soirs, disait M. de Guilloutet en souriant de ce soutire bienveillant qui rend sa physionomie si sympathique.

A la séance d'hier, tandis qu'il parlait religieusement écouté, à sa gauche, M. Jules Favre prenait des notes. M. Jules Favre a paru en général à clore les grandes discussions, à les couronner d'un de ces discours que nous comparions un jour à une pyramide dont une parole violente forme invariablement le sommet et la conclusion. Comme toujours, M. Jules Favre a été agressif. C'est une habitude comme une autre. Il ne lui est plus possible d'être modéré. La fatigue générale qu'il ressent depuis quelques mois, le sentiment de ses auditeurs qui se manifeste si clairement, devraient lui imposer la modération comme une habileté, autant que comme un devoir. Il n'en tient aucun compte; il excelle à soulever les murmures de la Chambre. Hier, il a provoqué des tempêtes lorsqu'il a dit que la France n'est pas assez riche pour payer l'Empire.

M. Favre n'était pas encore descendu de la tribune que M. Rouher y était déjà. Il s'y était élancé avec l'agilité d'un jeune homme, plein de son sujet, retenant à grand' peine les arguments éloquents qui venaient en foule sur ses lèvres, et qu'il a présentés avec un ordre, une méthode admirables. Dans ce rapide exposé de notre situation financière et politique, il a eu des accents dignes d'un grand homme d'Etat. M. Jules Favre avait été utopiste. M. Rouher a été pratique. Tel est, selon nous, la moralité du débat.

Après ce discours, la clôture de la discussion générale a été prononcée.

L'affluence était un peu moins grande hier qu'avant-hier. Néanmoins, la foule était considérable. De la tribune où nous sommes placé, nous voyons les députés, et il nous a paru curieux d'observer de quelle manière chacun d'eux ou les ministres écoutent les orateurs.

M. Ernest Picard écoute avec gaieté si l'on expose des théories qui lui plaisent; avec ironie, si elles lui déplaisent. M. Martel, un peu au-dessous de lui, a le visage tourné de trois quarts, prêtant l'oreille, le cou tendu, toujours grave. M. Buffet appuie son coude gauche dans sa main droite et le menton dans sa main gauche dont l'index presse fortement sa joue. M. Berryer écoute tantôt avec une sorte de béatitude, tantôt avec un suprême dédain; M. Emile Olivier toujours avec recueillement; M. le maréchal Niel, avec respect, les bras croisés sur la poitrine; M. Pinard, en travaillant, en signant des documents; M. Vuitry, la tête inclinée dans ses mains appuyées sur son pupitre; M. Rouher, la tête renversée en arrière, les yeux clos, les mains dans les poches, mais veillant toujours au grain et prêt à se réveiller. M. Gressier sourit d'un fin sourire qui semble scruter l'âme de l'orateur et se moquer à l'avance de certaines ficelles d'un métier qu'il connaît si bien. M. Segris a toujours l'air de chercher autour de lui; M. Havin sommeille; M. Glais Bizoin, le lorgnon dans l'œil, étudie l'impression produite sur ses collègues par les arguments de celui qui occupe la tribune. M. Jules Simon a toujours la mine attristée; M. Pelletan est farouche s'il est vaincu; mais il semble jouer avec les membres pantelants de quelques victimes lorsqu'un de ses amis est à la tribune. M. de Tillancourt cherche à placer une interruption. M. le marquis d'Andelarre passe un peigne dans son aristocratique chevelure, et M. Granier de Cassagnac veille sans cesse: *Leo quærens quem devoret*.

—M. Jules Favre a parfois des images bien singulières. Il a parlé hier des mains patriotiques du Corps législatif.

—Montrez-les, vos mains patriotiques, a dit M. Gressier.

—Nous en avons tous! s'est écrié M. Belmontet.

—Au moment où M. Jules Favre disait: Des fers de vos armes, faites des socs de charrue.

—Il s'enferre! s'est écrié un député de la majorité.

INCENDIE A DUNKERQUE.

Nous lisons dans le *Mémorial de Lille*:

Aujourd'hui, vers une heure et demie ou deux heures de l'après-midi, un bruit sinistre s'est répandu dans notre ville. Des voyageurs, arrivés de Dunkerque par le train d'une heure, parlaient d'un incendie immense qui avait éclaté près du port ou bien dans le port même, au milieu des navires. D'autres disaient que c'était un quartier tout entier de la ville qui brûlait.

Pendant ce temps, des télégrammes adressés à la préfecture et au quartier-général annonçaient un sinistre épouvantable et demandaient des secours. Aussitôt un bataillon du 75e de ligne a été envoyé.

M. le secrétaire-général de la préfecture et plusieurs autres personnes sont également parties pour Dunkerque.

Nous recevons ce soir un télégramme de notre collaborateur, parti avec le train des militaires.

Voici cette dépêche:

Dunkerque, 4 juillet, 7 h. 55 s.

Un incendie effroyable consume en ce moment l'entrepôt Bourdon et Cie, sur le quai de la Citadelle.

Il a commencé à onze heures du matin.

On assure qu'il est dû à l'imprudence d'un ouvrier qui circulait avec une chandelle dans le magasin qui contenait des jutes, de l'alcool, du lin, des cafés, un vaste dépôt de tabacs, etc.

La perte est évaluée à plusieurs millions.

Il est impossible d'approcher du théâtre de l'incendie, qui dégage une chaleur dévorante. Un immense voile de fumée noirâtre couvre le port.

Les pompiers et les troupes de Cassel et de Bergues sont arrivés au premier signal.

A peine le feu s'était-il signalé qu'on s'est empressé d'écarter les navires du bassin.

Trois militaires et un civil ont été blessés.

L'incendie durera plusieurs jours.

De grands murs se sont écroulés.

Tout le monde fait son devoir.

La ville est dans la consternation.

GEORGES DUBAR.

Dunkerque, 9 h. 1/2, 4 juillet.

Le feu continue ses ravages, mais on est maître et il ne s'étendra guère, ou l'espère du moins, au delà du foyer primitif déjà trop étendu.

Les autorités ne quittent pas le sinistre et dirigent les travailleurs en les encourageant. Les habitants aident les soldats et les pompiers qui travaillent avec leur dévouement ordinaire.

GEORGES DUBAR.

UNE FRÉGATE DANS UN CYCLONE.

Sang-froid du Commandant Marivaux.

Le commandant Marivaux, dont il est question dans le récit suivant, est l'ancien commandant de *La Tisiphone*, qui a stationné longtemps à la Nouvelle-Orléans.

Un lieutenant de vaisseau, M. Georges Martin, nous adresse de la rade de Mahé le très émouvant récit d'un accident de mer qu'il a eu à traverser et dont il est rare que les marins sortent saufs. Il s'agit d'un cyclone ou trombe de mer:

"Le cyclone, dit notre correspondant, est une immense trombe d'air; le vent y tourne dans le sens des aiguilles d'une montre, au centre se trouve un espace de calme de 20 à 30 milles de large. C'est sur le bord de ce calme que le vent atteint la vitesse vertigineuse de 130 lieues à l'heure."

C'est dans un tourbillon de ce genre que s'est trouvée engagée la frégate française la *Junon*, commandant Marivaux, partie de Saint-Paul, île Bourbon, dans les premiers jours de mai dernier.

Ecoutez les impressions du lieutenant Martin, une fois la frégate engagée dans le cyclone:

"Le gouvernail n'a plus d'action; ce n'est plus un instrument docile que nous avons sous les pieds, mais une chose inerte, livrée sans défenses au vent et à la mer. L'inclinaison est effrayante. Les canots du tribord, ceux de l'arrière sont enlevés. Le baromètre baisse toujours. On ne distingue plus de rafales; nous n'avons plus aucun terme pour qualifier le vent; c'est devenu un mélange intime d'air, de pluie et d'eau de mer. Le bruit est incroyable: on criant à pleins poumons dans l'oreille d'un homme, à peine s'en fait-on comprendre. Le petit foc et la misaine disparaissent. A chaque instant des lames plus énormes roulent sur la frégate; chaque minute augmente le péril. Il faut à tout prix reprendre la fuite vent arrière; mais que peut l'homme devant les convulsions de la nature? Tout est tenté, tout est inutile. Comme un immense pieuvre atmosphérique, le cyclone nous enlace et nous étreint. On se dispose à couper la mâture, lorsque le mât de perroquet de fougue, le bout-dehors de grand foc et le mât de petit hunier tombent d'eux-mêmes, une sorte de ... arrachant ses coutumes, défonce un sabord de la batterie.

"Le jour nous trouve dans cette position. Les voiles serrées sont arrachées par lambeaux, les vergues et les mâts brisés pendent sous le vent et battent sur les bas mâts. La mer ne présente plus rien de compacte à l'œil, mieux un furieux assemblage de gouttes d'eau confondues avec la pluie et le vent. A l'intérieur du navire le spectacle est encore plus lugubre. Depuis longtemps la machine est envahie par l'eau, les feux sont éteints, les lattes plaquées de fonte, violemment soulevées, roulent avec fracas et se brisent contre les pièces du mécanisme.

"Les membrures de la frégate craque, les sabords sont disjoints, la batterie est pleine d'eau. Au roulis l'eau de la batterie se précipite et déferle par dessus les canons; elle monte jusqu'au plancher du pont; la elle reste au moment où les ... sont ... et mille fois répété. La frégate va-t-elle se relever? tous les sabords auront-ils résisté! Est-ce la mort, est-ce la minute qui précède? Aux chaînes et aux pompes! Tout l'équipage est employé, il est admirable d'énergie, pas de faiblesse, pas d'exaltation; le sang-froid, le calme souriant du commandant ont gagné tout le monde, mais l'eau nous envahit de plus en plus. Combien de temps encore pourrons-nous lutter? Tout d'un coup, à six heures et demie, comme un rideau déchiré, le vent et la pluie cessent. Le calme!! C'est le centre du cyclone. Toute la nature s'est détendue par un changement instantané, nous sommes dans le calme central.

"Ce calme central, s'était non pas le salut, mais un répit de quelques heures. Le danger, le cyclone, la mort étaient toujours là, tout individu avec une violence vertigineuse autour de la frégate déjà si maltraitée. Pour arriver au salut, il fallait résolûment revenir au péril, se jeter dans le gouffre et achever le voyage à un prix que personne ne pouvait prévoir certain. L'héroïque équipage de la *Junon* a bravement tenté l'aventure et en est sorti heureusement. Le rapport du lieutenant Martin conclut en ces termes, dont la tranquillité surprend après les épouvantes du récit:

"Beaucoup de marins ont éprouvé les atteintes des cyclones. Bien peu sont allés jusqu'au calme central et en sont sortis."

—Une lettre de Trébisonde, en date du 6 juin, raconte une scène de carnage dont cette ville avait été le théâtre dans la matinée de la veille:

Un événement horrible, inouï, a surpris hier Trébizonde à son réveil, jetant toute la population dans la consternation la plus profonde.

Dix-sept victimes sont tombées, en quelques minutes sous le couteau d'un forcené; quatre mortes instantanément, dix frappées à mort, trois avec des blessures légères. Chaque victime n'a reçu qu'un seul coup, en pleine poitrine, plus ou moins rapproché de la région du cœur.

L'assassin, qui se disait tantôt Persan, tantôt Kusse, tantôt chrétien, tantôt musulman, et un homme d'environ cinquante ans, petit de taille et d'une constitution robuste. Depuis quatre mois environ, il avait élu domicile sous un pan de muraille à demi écroulée, dans une des rues les plus fréquentées de Trébizonde, où il revendait en plein vent de vieilles ferrailles ramassées dans tous les coins de la ville.

Il a procédé à son atroce boucherie en plein jour, vers huit heures du matin, se servant d'un couteau affilé des deux côtés dont la lame avait 15 ou 18 centimètres de large. Après avoir assujetti ce couteau à son poignet par un cordon, tenant la lame retournée en dedans, il s'est mis à parcourir à petits pas la rue qu'il habite, frappant tous ceux qui se trouvaient à portée de son bras et cachant vivement son couteau après chaque coup, de telle façon que ses victimes surprises n'avaient pas conscience d'où leur venait la mort et ne pouvaient en tombant signaler leur assassin.

Hommes, femmes, enfants, villageois ou citadins, tout ce qui approchait de ce monstre tombait sans distinction d'âge ni de sexe.

Quel a été le mobile d'une série de crimes si atroce? Il paraît difficile de l'attribuer à autre chose qu'à un accès de folie, car aucune idée de vol ou de vengeance ne peut être admise, soit à cause de l'heure et du lieu où les meurtres ont été commis, soit parce que les victimes, la plupart venant des campagnes, ne pouvaient être connues de l'assassin.

Dieu sait où se serait arrêté ce malheureux, si un jeune homme n'eût enfin aperçu ses actions et ne l'eût abattu d'un violent coup de pierre sur la tête; ce qui a permis à quelques personnes de l'approcher, de s'en rendre maître et de le livrer à la police.

VENTES D'IMMEUBLES PAR LE SHÉRIF.

Voici le montant des ventes d'immeubles par le Shérif pendant la quinzaine finissant le samedi 25 de juillet:

Un terrain dans le 4me District, 28 pieds 1 pouce 2 lignes face à la rue Fulton, entre Première et Deuxième, sur 113 pieds 1 pouce 4 lignes de profondeur, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, à Philip Walter pour du comptant......$1350

Un terrain dans le 3me District, 33 pieds 11 pouces 3 lignes face à la rue Histoire ou Kerlerec, entre Amour et Craps, sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur, avec bâtisses et améliorations, à Dorothea Bohn, pour du comptant......1400

Trois terrains vagues dans le 1er District, chacun 29 pieds 10 pouces face à la rue Louisa, entre Tchoupitoulas et Peris, sur 81 pieds de profondeur, à Geo. P. Bowers, 1 et 2 ans de crédit......2180

Une portion de terre au faubourg Jackson, 311 pieds environ face au Chemin de la Métairie, entre les rues Murat et Ste-Anne, avec bâtisses et améliorations, à George Hanning pour du comptant......4100

Un terrain dans le Deuxième District, à l'angle des rues de la Douane et White, 30 pieds sur 105 avec les améliorations, à Jacob Von Hoven pour du comptant......450

Un terrain dans le 3me District, env. 44 pieds face à la rue Girod, entre Union et Bagatelle, sur environ 32 pieds de profondeur avec bâtisses et améliorations, à Léon Latapie pour du comptant......410

Une portion de terre située dans le Premier District, à l'angle des rues Nouvelle Levée et South Market, 18 pieds 8 pouces sur 35 pieds 10 pouces de profondeur, avec bâtisses en briques à deux étages, à François Lacroix, à 12 mois de crédit......1800

Deux terrains situés dans le Premier District, chacun 21 pieds 3 pouces 8 lignes, face à la rue St-Charles, sur 106 pieds 6 pouces de profondeur, entre Julia et Girod, avec bâtisses et améliorations, à Théophile Gollain pour du comptant......18300

Deux terrains situés dans le Premier District, environ 26 pieds face à la rue Dryades ou Philippe sur environ 42 pieds de profondeur, entre Canal et Commune avec bâtisse neuve et améliorations, ci-devant appartenant à Aug. Mannessier, à Homy Lafond, à douze mois de crédit......14300

Le quart indivis d'un terrain situé dans le Deuxième District, 20 pieds 2 pouces 7 lignes face à la rue de la Vieille Levée entre Conti et St-Louis, avec bâtisses et améliorations à Victor Wiltz pour du comptant......2275

Pour taxes dues propriétés dans les Premier, Deuxième et Troisième Districts à divers, pour du comptant......1420

47,985 00

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE.

Les résolutions "d'impeachment" référées au comité judiciaire.

Un représentant de la Floride promoteur de ce mouvement.

Grandes inondations dans le Nord.

Effroi causé par les Flibustiers sur les côtes du Mexique.

Ce pays livré plus que jamais au brigandage.

Nouvelles de France.

Discussion sur les bons Jecker au Corps Législatif.

Nouvelles européennes.

Paris, 25—Le Corps législatif a été longtemps engagé hier soir dans un débat animé sur la question des bons mexicains. Rouher dans son discours a nié que la collection des Bons Jecker eut été pour quelque chose dans la cause de la guerre avec le Mexique. M. Jules Favre, dans sa réplique, a soutenu que c'était la principale cause, attendu que ces créanciers étaient les seuls qui eussent reçu des payements. M. Rouher a répliqué que le gouvernement français protégeait seulement les bons Jecker dans les mains françaises.

Les bons payés furent payés par Maximilien. Les Français empêchèrent tous autres paiements. M. Favre a demandé les noms de ceux qui avaient touché des paiements.

Londres, 25—Le camp de volontaires à Wimbledon a été levé aujourd'hui. Le général Napier a présenté les prix et passé les troupes en revue. Le prince de Galles, le prince Alfred et M. Longfellow étaient présents.—Foule immense.

Peu de monde à la Chambre des communes.

Le sultan a confirmé Milan comme successeur à la souveraineté de Servie.

Nouvelles de Chine.

Macao (Chine), 12 juin—On a reçu ici d'importantes nouvelles du Japon par la voie de Shanghai. Le mikado a lancé un nouvel édit contre les habitants natifs.

On rapportait que Slot Bashi avait levé une armée de 200,000 hommes, et qu'aidé d'une flotte de 7 navires de guerre, il menaçait sérieusement Jeddo.

Les indigènes d'Osaka et des environs jetaient toute espèce d'obstacles sous les pas des étrangers, afin de les empêcher d'acheter des terres, suivant les clauses du traité.

Nouvelles du Mexique.

La Havane, 21—Des avis ont été reçus de Vera-Cruz jusqu'au 20 du courant. Les bruits courants sur les mouvements de flibustiers ont causé beaucoup d'alarme et l'on prenait des précautions extraordinaires à la Vera Cruz et ailleurs.

Le convoi entre Moralia et la capitale a été volé et les voyageurs pillés. On a pris aussi plusieurs conductes de espèces.

Il y a eu de fortes pluies dans l'intérieur et beaucoup de propriétés ont été emportées.

Les contracteurs du chemin de fer de Jalapa n'étant pas payés les travaux ont été arrêtés.

Les rebelles engagés à Puebla et à Queretaro sont battus par les troupes régulières. Noviss et Leon ont battu les troupes. Le général Garcia a été tué (sic).

Le général Escobedo a fait pendre trois individus capturés comme espions par ses soldats.

Les vols de diligences sont tous les jours plus nombreux.

Il y a beaucoup de faillites et le commerce du pays s'anéantit rapidement.

Nouvelles de Washington.

Washington, 25—Chambre—Un bill requérant que les concessions aux chemins de fer soient vendues à l'avenir aux habitants seulement, a passé.

Une résolution exemptant des pénalités du bill de taxe pendant 20 jours, attendu qu'il faudra au moins ce délai pour la promulgation officielle, a passé.

Cldt, Prince, Edwards et Gore ont été admis à siéger comme représentants de la Géorgie.

Sur les résolutions d'impeachment qui ont été référées au comité judiciaire, Baker, Ingersoll et Spalding ont voté avec les démocrates contre le nouveau mouvement d'impeachment. Autrement la conduite de la Chambre a été entièrement influencée par l'esprit de parti.

Le comité de correspondance sur l'impeachment a été déchargé. Le bill protégeant les Américains à l'étranger a passé et va au Président.

Après avoir adopté nombre de bills sans intérêt pour le Sud, et ainsi que le bill du Bureau des Affranchis, qui maintient Howard en place, la séance a été suspendue.

Sénat.—Le bill de la Chambre pour la réorganisation des gouvernements d'Etat en Virginie, dans le Mississipi et le Texas, a été appelé et placé sur le bureau du Président, comme trop important pour être référé à un comité. Ce bill a été transmis tout entier par le télégraphe hier soir.

Le bill protégeant les citoyens américains à l'étranger est repris. Howard s'oppose à ce qu'on donne au Président un pouvoir par lequel il pourrait plonger le pays dans les calamités de la guerre ou six semaines.

Le gouvernement n'a rien à faire avec l'oppression irlandaise. Il ne veut pas que les Etats Unis deviennent une société pour la propagande de vues politiques. Ferry dit que le bill était un effort pour changer le rôle des nations et par son adoption nous nous exposerions simplement au mépris de tous les peuples de la terre.

Le bill a passé par 39 contre 5, Ferry, Fessenden, Fowler, Howard et Van Wisckle. Rien qu'il fussent présents, Sumner et Trumble ont refusé de voter.

Le bill réhabilitant Hahn, de la Louisiane, et Young, de la Georgie, a été amendé de manière à comprendre John Young Brown, du Kentucky, et d'autres et a passé.

Le bill conservant Howard en place comme commissaire du Bureau des affranchis a passé.

Après une séance exécutive, la séance a été suspendue.

Washington, 25—Le Sénat confirme Olivier Hawkins, consul général à la Havane, W. M. Belden, collecteur du revenu en Virginie, Kiisha Foote, commissaire des patentes et Henry M. Watts, ministre en Autriche.

Washington, 25—On dit que l'état de la dette accusera une augmentation de 6 millions.

Les recettes du Revenu de l'intérieur diminuent rapidement. Il en est de même pour les recettes des douanes.

Charles McHamilton, de la Floride, est le chef du mouvement actuel d'impeachment.

Burlingame et les mandarins ont eu une grande réception ce soir en l'honneur de la ratification du traité.

Le capt. Queen est mort. On dit qu'il a été volé et assassiné. On a trouvé des rasoirs et des papiers et des signes de lutte étaient apparents là où le corps a été découvert.

Nouvelles diverses.

San Francisco, 25—Il y a une excitation considérable ici par suite de l'apparition de la petite vérole. Huit cas ont été rapportés au Bureau de Santé depuis le 17 juillet.

Bethlehem, Pa. 25—Une inondation dans la vallée de Lehigh emporte les ponts, les aqueducs, etc....

Cincinnati, 25—Les autres voleurs de l'Express ont été arrêtés près de Seymour.

Fort Monroe—Il règne en ce moment une grande tempête du Nord-Est.

Atlanta, 25.—Au sénat M. Candler a présenté ce qui suit:

Attendu que l'ex gouverneur Brown, un des plus habiles législateurs du parti républicain de Géorgie aussi bien que d'autres personnes distinguées par leur connaissance de la loi constitutionnelle ont soutenu pendant la dernière campagne électorale que les personnes de couleur n'avaient pas droit à occuper des places sous la constitution existante, et

Attendu que ces personnes occupent comme sénateurs des sièges dans cette enceinte, et

Attendu que des lois de vitale importance pour le peuple de Georgie doivent être décrétées par l'Assemblée générale, lois dont la validité ne doit pas être incertaine par la participation de personnes n'ayant pas droit d'y participer sous la Constitution, c'est pourquoi

Il est résolu que le comité sur les privilèges et élections est chargé de s'enquérir de l'éligibilité de plusieurs personnes de couleur occupant des sièges comme sénateurs et de faire un rapport dans le plus bref délai possible.

M. Hengerford, radical, dit: Il y a une plus haute opinion que celle du gouverneur Brown—celle d'un sénateur des Etats-Unis qui occupe une plus haute place que toutes celles que Brown occupa jamais. Je veux parler de Sumner qui a dit dans une lettre:

Il n'y a pas de raison pour laquelle un homme de couleur n'occuperait pas une place ou tout ce que tout autre peut occuper sous la Constitution des Etats-Unis. L'adoption du 14e article règle cette question pour toujours en Géorgie. La Constitution de cet Etat proclame que toutes les personnes nées ou naturalisées et dont la résidence ici les fait citoyens de l'Etat, jouissent de tous les droits et privilèges. Aucune loi ne peut être faite pour les abroger. Cela veut-il dire qu'elles peuvent respirer et travailler ou qu'elles ont droit à tous les privilèges des citoyens américains? La résolution a été repoussée.

Le Sénat et la Chambre ont désigné mardi 28 du courant, pour l'élection des sénateurs des Etats et des officiers d'Etat. Joe Brown et Foster Blodgett ont été nommés comme candidats par le parti républicain. Les démocrates n'ont pas fait de nomination.

Baltimore, 25—On rapporte les pertes suivantes causées par l'inondation à Ellicott: les moulins de coton de Bag de Ford, dont quelques uns des murs en granite avait 20 pieds d'épaisseur et qui avaient couté $150,000 sont une masse de ruines.

La grande fabrique de coton de Gray a été considérablement endommagée, et le moulin de coton de la compagnie de l'Union, à un demi mille d'Ellicott, a souffert beaucoup, et une masse de coton a été perdue.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 25, 6 h. P. M.—Pas d'arrivages. Sont sortis, les steamers Hudson et Harris, et les goëlettes Welcome et Pinkey.

Nouvelles des rivières.

Louisville, 25—La rivière monte lentement. Thermomètre 87.

Cincinnati, 25—Le fleuve baisse très lentement.

Marchés européens.

Liverpool, 25—Argent facile de 3 à 4. Or 143 1/4. Sterling calme. Fonds publics, forts. Les demandes de placement augmentent.

Marché de la Havane.

La Havane, 25—Sucre calme et nominal aux taux antérieurs. Jambons, 18 au sel et 21 pour les jambons fourrés, la livre. Bois de charpente: pin blanc, 20 à 23 et plu gras, 22 à 24. Graisse, 17 3/4 à 18 par livre. Bacon, 16. Fret, 1 dollar par caisse de sucre et 5 dollars par boucaut. Mélasse, $1 pour les Etats Unis.

Marchés américains.

New York, 25—Coton plat, un peu en baisse. Vendu 600 balles Mid. 30 1/2 à 31.

New-York, 25—L'état des banques accuse une diminution de $2,570,000 dans les prêts; de $10,000 dans la circulation; de $1,369,000 dans les dépôts; une augmentation de $109,000 dans les espèces et de $638,000 dans les legal tenders.

Mobile, 25—Coton plat. Vendu, 50 balles. Bas middling, 27 1/2. Reçu, 16 balles. Exporté, 13 balles.

Savannah, 25—Coton plat. Pas de ventes. Prix nominaux. Mid. 29 1/2. Reçu 20 balles.

Louisville, 25—Vendu 47 b. de tabac aux pleins prix. Farine superfine 6 50. Maïs 95. Pommes de terre 2 50. Porck 28. Coton 27 à 28.

Cincinnati, 25—Farine ferme. Maïs 87. Mess porck 28. Graisse 18.

St-Louis, 25—Farine ferme et irrégulière. Provisions sans changement.

(*Dépêches d'hier soir.*)

Washington, 25—Le Sénat, hier soir, a déposé sur la table le bill réhabilitant Tanly de la Caroline du Sud, Hahn de la Louisiane et le gén. Young de la Géorgie.

Le Sénat a ratifié le traité avec la Chine.

Le capt. J. C. Queen a été trouvé dans le parc du président, hier soir, avec une mauvaise blessure à la gorge. Il dit que deux blancs et un nègre l'ont volé et ont voulu le tuer. Les amis de Queen pensent qu'il a voulu se suicider.

New York, 25—Sommaire du cable. Les rebelles Chinois ont quitté Tientting pour gagner le Sud. Le Mikado a lancé des décrets contre les chrétiens dans le Japon. Le Tycoon menace Jeddo.

Les Japonais empêchent les étrangers d'acheter des terres à Osaka.

Le secrétaire et le domestique du prince de Servie sont poursuivis pour le meurtre du prince Michaël.

Baltimore, 25—La perte causée par l'inondation d'hier a été portée à 3 millions de piastres. Cinquante personnes ont péri, y compris hommes, femmes et enfants.

Liverpool, 25—Coton calme et sans changement.

New York, 25, midi—Or 113 1/8. Coton calme 31.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE.—25 juillet.

Thermomètre de C. Duhamel, opticien, 111, rue du Canal.

Ci-devant encoignure Bienville et Chartres.

6 heures	A. M.	....	76 degrés
12	M.	....	84
3	P. M.	....	86
6	"	....	77

Duel fatal.—Nous rapportons avec regret un duel qui a eu lieu hier à 11 heures du matin de l'autre côté du fleuve au-dessus des chantiers, entre M. Paul Larosche jeune et M. Standford Bossier, jeunes gens tous deux appartenant à des respectables familles de cette ville, et qui servirent avec bravoure dans l'armée du Sud.

Le duel a eu lieu à la carabine, le canon droit de chaque arme chargé d'une balle, à 40 pas de distance. Au premier feu, l'arme de M. Bossier a raté et la balle de M. Laresche a manqué le but. Toute tentative de réconciliation ayant échoué, une seconde épreuve a eu lieu et M. Laresche a reçu dans l'abdomen une blessure à laquelle il a succombé hier soir à 4 heures, chez son père.

Ces deux jeunes gens avaient été amis depuis leur enfance.

Meurtre a Orleans House.—Hier vers ... heures, un ... commis au café d'Orléans, situé près de ... entre ... St Charles et Commune. La victime est un jeune homme, nommé Raymond Lang, natif de Havre et âgé de 22 ans. Il a été tué par Frank Marshall, qui tient la barre de la maison, un tout jeune homme connu jusqu'ici pour être d'un caractère doux et paisible. Il paraît que ces deux jeunes gens logeaient ensemble au coin des rues Douane et Bourbon dans une maison tenue par un marchand amie. D'après la déclaration de Marshall, le défunt, qui était un associé dans le café du "Merchants' Room," rue de la Commune, avait essayé plusieurs fois de prendre des libertés inconvenantes et c'est ce qu'il avait dû empêcher le meurtrier. Marshall avait annoncé l'intention de prendre une autre chambre.

Dans ce but, il réglait avec la dame de la maison et envoya chercher sa malle, mais Lang refusa de la laisser prendre et quand un peu plus tard il rencontra Marshall, il lui fit des remontrances sur sa conduite, lui disant qu'il ne voulait pas et l'engageant à rester. Marshall ... Cela se passait jeudi soir devant l'Hôtel St Charles. Hier matin Lang fut voir Marshall à Orleans House et lui renferma son ... de pistolet tire sur lui par Marshall, coup fatal.

Le rapport ... le résumé des dépositions reçues par le coroner. Lang est représenté comme ayant toujours été l'esclave de sa parole, ... un caractère de rigoureuse probité. On ne dit pas moins de bien de Marshall. En sorte que cet homicide est un sujet de surprise pour tous ceux qui les ont connus.

Constitution.—Les personnes dont les noms suivent ont été élues membres honoraires du Club Constitution:

Gén. G. T. Beauregard, Ed. Forstall, Dr. J. S. Lewis, Michel Musson, Chas Cavaroc, Arthur Forstall, Henry Peychaud, Joseph Hernandez, Placide Canonge, Charles Roman, Ed. Gottschalk, C. M. Soria, Charles Fauvre, F. A. Ducros, Bernard Avegno, A. M. Fortier, Emile Raynes, B. L. Millaudon, W. S. Pike, E. A. Chadwick, F. J. Gasquet, J. J. Lane, Cyprien Dufour, S. N. Moody, Fred. Bridge, George Jonas, H. P. Janvier, Emile La Sère, Albert Fabre.

Grand Vol.—Un vol de $1600 en argent et de $800 en traites a été commis, assure-t-on, à bord du steamer Rose Franks, arrivé hier de Shreveport et qui est amarré devant la rue Septième du 4me District. Nous ne possédons aucuns détails sur cette affaire. La soustraction a été exécutée sur le bateau, à Shreveport.

Législature de la Louisiane.

Sénat.—27 membres sont présents.

M. Ray, du comité judiciaire, rapporte favorablement sur un bill pour la révision des statuts de l'Etat, et demande que le rapport soit envoyé à l'impression. Adopté.

M. Campbell, du comité sur les corporations et les affaires paroissiales, fait un rapport favorable sur un acte pour incorporer la compagnie de loterie louisianaise. Rapport reçu.

M. Bacon annonce un rapport de minorité.

Par M. Witgenstein, une motion pour charger le comité du pénitencier de conférer avec le comité de la Chambre et de se rendre à Baton-Rouge pour faire une enquête sur les affaires de cet établissement.

Par M. Wilcox, une résolution par laquelle le comité sur les élections est chargé de faire une enquête et un rapport sur le résultat de la dernière élection dans le second district sénatorial.

M. Ray demande que la résolution soit référée au comité sur les élections.

M. Ogden demande que la résolution soit déposée sur la table. Cette motion est perdue par 18 contre 13.

M. Bacon change son vote en non par la raison qu'une motion de déposer une motion sur la table n'est pas dans l'ordre.

M. Wilcox demande que la motion soit lue de nouveau.

M. Lynch qui s'oppose à ce que des instructions soient données au comité, verra qu'il n'y a d'autre recommandation que de faire enquête et rapport.

La résolution est lue une seconde fois.

M. Lynch est plus que jamais disposé à référer la résolution.

M. O'Hara demande que toute l'affaire soit déposée sur la table.

Le vote étant pris le président décide que la motion de M. O'Hara est perdue.

M. Lynch demande une division dont le résultat est: 15 pour, 15 contre.

Le président vote pour déposer le tout sur la table.

La résolution de M. Jewell pour la nomination d'un comité de trois chargé de faire enquête sur les accusations portées contre les employés du général Buchanan, qui auraient changé les retours d'élection, a été discutée longuement et indéfiniment ajournée par 16 contre 11.

M. Jewell pense que l'investigation est due au général Buchanan et à chaque membre du Sénat qui tient du général un certificat de leur élection. Il est sûr qu'une enquête montrerait que le général Buchanan a été correct, et c'est pour cela que les membres sont disposés à laisser là l'enquête et à étouffer les témoignages dans leur propre intérêt.

La résolution de M. Lynch pour obtenir de Washington les bons d'Etat et d'autres garanties qui y ont été envoyées par les autorités militaires, a été adoptée finalement.

Le bill pour la compagnie de l'Elevator est lu et mis à l'ordre du jour de lundi.

Le bill pour organiser les cours de paroisse est lu et ajourné.

Le bill transférant les causes de la vieille à la nouvelle cour Suprême a été remis à lundi.

Le bill relatif à la qualification de personnes élues à des places et donnant au gouverneur le pouvoir de déclarer vacantes les places ou ceux qui les occupent sont inéligibles, a été mis à l'ordre du jour de mardi.

Un message du gouverneur annonce son approbation à l'acte relatif aux élections contestées et à l'acte relatif à la première et seconde Cour de District de la Nlle Orléans.

Le Sénat s'ajourne.

Chambre des Représentants.—60 membres répondent à l'appel.

M. Bennet, (dém.), de Claiborne, annonce que M. Landers, représentant élu de la paroisse Union, est présent. Le président invite M. Landers de s'approcher et de prêter serment, ce qu'il fait. En cette occasion, le chef de justice Hyman, qui se trouve toujours présent quand il faut qualifier quelque membre, a prêté son ministère.

Faulkner, de Caldwell, présente une résolution pour que les porteurs employés par les comités soient payés pour services rendus, et pour payer aussi le clerc assistant du comité des impressions.

M. Carr (rad.) d'Orléans, rapporte, au nom du comité du commerce et des manufactures, un bill relatif aux honoraires des gardiens du port.

M. Noble (dém.) d'Orléans, s'oppose à ce qu'on vote sur ce bill parce qu'il n'est pas convaincu que le bill est bon. Il désire s'informer de l'effet qu'il peut avoir sur le commerce, et il n'a voit aucune raison d'urgence.

Sur la motion de M. Hill (coul) de l'Ascension, l'examen du bill est renvoyé à mardi.

M. McVean (rad) de Caddo, fait au nom d'un comité spécial un rapport favorable sur le bill pour la division de l'Etat en cinq districts congressionnels.

M. Noble, (dém.), d'Orléans présente, au nom de la minorité, un rapport qui conclut contre le bill parce que l'addition d'un grand nombre de nouveaux citoyens à la population votante n'exige pas une nouvelle division en districts congressionnels, jusqu'à ce que le recensement des Etats Unis détermine la population totale de l'Etat, et que le chiffre des représentants soit fixé, et, en second lieu, parce que la théorie de la représentation au Congrès étant basée sur la population totale de l'Etat et non sur le nombre des votants, il est prématuré de refaire les districts jusqu'à ce que le total des résidents ait été officiellement déterminé.

Le bill néanmoins est lu une troisième fois et adopté par 51 voix contre 15.

La Chambre réfère au comité judiciaire un bill présenté par M. Calhoun (rad) des Rapides pour la réorganisation de la Cour Suprême de l'Etat.

L'ajournement à lundi est prononcé.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 25 juillet.

Rien n'est changé sur le marché monétaire. On offre très peu de billets de premier ordre, qui s'escomptent aisément; ils sont à 1 pour cent par mois et ceux de second ordre à 1 1/8, 1 1/4 et 1 1/2. Les billets hypothécaires sont à 10 et 12 par an ceux de premier ordre et 12 à 15 ceux de second ordre.

L'or a ouvert à 142 1/2 à 142 3/4 contre 143 3/4 à New York et a clos à 142 3/4 à 143. Les offres ont été fort rares et, à la fin, les cours étaient beaucoup plus fermes. Les opérations comprennent $20,000 (2,000, 2,000, 6,000 et 10,000) à 142 3/4, $10,000 (1,000, 1,000, 2,000 et 6,000) à 143. Dans l'argent, $1,000 et $1,000, en demi piastres américaines, à 136 1/2. Nous cotons les demi piastres américaines à 136 à 136 1/4 et 136 1/2, et les piastres mexicaines à 146 1/2 à 147.

Il s'est fait très peu de chose dans le change étranger: 3000 livres sterling de banque se sont vendues à 158 1/2 et 350 dito à 110 5/8 pour de l'or.—Dans le change sur France, 25,000 francs de banquiers à 3.57 1/2. Le sterling peut être coté à 156 1/2 à 157 le change commercial No 1 et 158 1/2 le change de banque, le change sur France, à 3 61 1/4 à 3.60 le premier et 3.57 1/2 à 3.56 1/4 le second.

Le change américain s'est très peu vendu. Les banques ont continué à tirer sur New York à 1/2 de prime, quelques unes ont répondu à une assez bonne demande. Les ventes du change de commerce sont $12,000, sur New York, à vue, à 1/4 de prime, $16,000 à 1/16 et $17,000, à vue, sur Washington City, au pair.

Il ne s'est pas vendu d'actions. 15 bons de Levée de l'Etat ont changé de mains à 53 1/2, ce qui est une hausse, 10 se sont vendus, hier, à 53. $700 en "sizes" de la Louisiane se sont vendues à 63.

Les billets de la ville ont encore faibli. Il s'est traité $1000, $1000, $2000 et $2000 à 37 d'escompte, $1700 et $300 à 37 1/4. Les courtiers qui achètent à 38 et vendu à 37 d'escompte.

La demande de billets de l'Etat a été assez bonne. Le marché a ouvert faible à 31 d'escompte, mais il s'est ensuite relevé et avait beaucoup haussé à la clôture. $1000 se sont vendues à 31 1/4 d'escompte, $5000 à 32, $5,000 ($000 et $3,000) à 32 1/2, $2000 et $500 à 32, $1000 à 32 1/4.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE.

Samedi soir, 25 juillet 1868.

Coton.—Le mouvement a été opéré aujourd'hui dans un calme plat, les opérations ayant été interrompues par l'arrivée d'autres nouvelles défavorables de Liverpool et de New York. Les lots offerts ont été limités, et comme les facteurs ne se sont pas montrés disposés à voir de nouvelles offres au-dessus des limites des acheteurs le total des ventes n'est monté à 20 balles seulement, aussi sommes nous forcés d'omettre nos cotes.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1867, balles	1395	
Reçu aujourd'hui	80	
précédemment	658175	
Cotons avariés, épars, &c, &c.	8912	
		668562
Expédié aujourd'hui	640	
précédemment	678702	679340
Stock en mains		2181

Tabac.—Depuis notre revue de mercredi dernier, le marché au tabac a été très actif pour presque tous les grades, bien qu'une grande partie des ventes ait embrassé le tabac du fait qui est en vogue généralement acheté pour les marchés français. 118 boucauts ont changé de mains comme suit: 30 boucauts à 13 1/4 et 14 1/2, 34 boucauts à 13 c, 19 b à 13 c, et 393 b à 14 c de la livre. Le stock actuellement en vente est de beaucoup réduit, et se compose en grande partie de tabac fin. Nous cotons comme suit:

Leger—Refused, 7 à 9. Common Leaf 10 à 10, Medium, 10 1/2 à 12, Fin 14 à 15, fin 15 à 17. Choice selections, 17 à 20; fin pour cape, 21 à 23.

Lourd—Refused, 9 à 10 Common Leaf 10 à 12, medium, 12 à 13, good, 15 à 16, fin, 18 à 20. Choice selections, 18 à 22, fin pour cape, — à —.

Fret.—Le marché aux frets continue à être extrêmement calme. En ce qui regarde les petits chargements de coton les armateurs semblent disposés à le prendre, bien qu'un grand nombre de ces vaisseaux soient ... le contrat de ... cotons disponibles ... les vaisseaux ... en chargement. Nous cotons, savoir Coton sur vapeurs pour Liverpool 7/16 d, pour New York 7/8 c, pour Boston et Philadelphie 1 c. Tabac pour New York $8 le boucaut. Farine pour New York 75 c; pour Boston 87 1/2 c le baril, porc et bœuf pour les ports du Nord $1 25 le baril, bœuf en tierçons pour New York —, mais pour New York et Boston 20 cts le boisseau, blé pour Liverpool 10 à 12 d, mais pour Liverpool 12 d. Sur voiliers les taux sont coton pour Liverpool 7/16 d, pour le Havre 1 1/8 d, pour Brême 1 c; Tabac pour Liverpool 35s le boucaut, pour Brême 40s, pour le Havre $12, pour Londres 35 s, 6 d, mais pour Liverpool 9d.

Sucre et mélasse.—Ventes en petits lots de 80 caisses de sucre de Cube Nos 11 et 13 à 12 à 13 1/4 c la livre et de 175 caisses Nos 17 à 20 à 14 1/2 à 14 3/4 c la livre; en outre, 25 caisses à des conditions privées et 10 boucauts de jaune clarifié à 16 1/4 c la livre. Le sucre de la Louisiane se vend en détail 13 1/2 à 15 1/2 pour le fair à prime. La mélasse de Cube est toujours dépréciée et est cotée nominalement à 40 à 45 cts le gallon.

Arrivages de l'Ouest.—Depuis notre dernière revue il ne nous est arrivé aucun bateau de l'Ouest.

Farine.—La seule vente qui soit venue à notre connaissance, ce matin, a été celle de 245 barils de double extra et de 100 de simple extra à des conditions privées. Nous cotons nominalement, la superfine à $8, la simple extra à $8 50, la double extra à $9, la triple à $9 50 à $10 25 et la triple de choix pour familles à $10 50 à $10 le baril. Subséquemment, cependant, 450 barils ont été vendus comme suit: 200 de choix à des conditions privées; 100 de triple extra à $9 50, 50 do de choix à $12 50 de double extra à $9—portant ainsi le montant des ventes de la journée. Le stock de superfine de simple et de double extra est faible et la farine de choix ble de choix commande des prix fermes.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 25 juillet 1868.

Arrivé hier—405 bœufs du Texas, 486 veaux et veaux d'un an, 91 moutons, 7 vaches à lait.

Vendu—274 bœufs du Texas, 393 veaux et veaux d'un an, 350 moutons, 1 vaches à lait.

A vendre—351 bœufs du Texas, 153 veaux et veaux d'un an, 209 moutons, 19 vaches à lait.

Est décédé, hier, à quatre heures et demie P. M., Paul Emile Laresche jr. âgé de 20 ans. L'enterrement aura lieu aujourd'hui à 5 heures précises. Le corps est exposé rue Royale, entre l'Esplanade et Hôpital, No 27. Les membres du Bataillon *Washington Artillery* sont priés d'assister aux funérailles. De la part de sa famille.

Salle de l'Association de Bienfaisance du Pélican.

Les officiers et membres de cette association sont priés de se rendre, avec les insignes de la société, aujourd'hui, à 4 heures et demie de l'après-midi, rue Royale, entre les rues Bienville et Hôpital, pour assister à l'enterrement de Paul E. Laresche, membre fondateur de cette association.

Par ordre du Président, A. Tissot.
GEO. FORSTALL, Secrétaire.
26 juillet

$100,000
DE BILLETS DE VILLE
Seront achetés au plus haut prix du marché,
AU BUREAU DE CHANGE
De J. BRETTE,
6......RUE ST-CHARLES......6
Ainsi que l'Or, l'Argent, Diamants et Bijouterie.
Ouvert de 7 heures du matin à 9 heures du soir. 26 juin—2m PP

Blanchisseuse.
On demande immédiatement une bonne blanchisseuse. S'adresser rue Dauphine No 213.

Attention "Seymour Knights."
Une Assemblée de ce Club aura lieu MARDI, 28 juillet à 7 heures et demie P. M. au-dessus du "Gem" rue Royale entre Canal et Douane.—Une grande ponctualité est requise.
Par ordre du président, E. J. BYRD, secrétaire.
26 juillet 2f

AVIS.
A partir du 24 juillet courant, la société qui existait, dans cette ville entre S. ZEPHIRIN et J. M. DEROUX pour l'exploitation d'une boucherie, a été dissoute d'un commun accord. M. Deroux reste seul chargé de liquider les affaires de l'ancienne maison.
S. ZEPHIRIN.
Nlle-Orléans, 24 juillet 1868.

Au Public.
Le soussigné déclare avoir été guéri, par M. JEAN-BAPTISTE ST OEZ, d'une inflammation d'estomac dont il souffrait depuis deux mois. Il a été radicalement guéri par le magnétisme, sans sommeil.
J. M. LYONS. Promenade Carondelet, No 55.
26 juillet—2f

Au Public.
Le soussigné remercie sincèrement M. JEAN BAPTISTE ST OEZ, qui a si bien réussi à guérir son fils SIMON FOUGERAT, âgé de quatorze ans et demi, lequel était atteint de la maladie de poitrine et était paralysé de la jambe droite pendant plus d'un mois. La guérison a été opérée en trois semaines au moyen du magnétisme sans sommeil. On peut se convaincre de la cure en s'adressant au soussigné.
AUGUSTE FOUGERAT, No 360, rue des Magasins, près Thalie.
26 juillet—2f

Avis Important.
Les citoyens de la Nouvelle-Orléans peuvent faire mettre leurs vieux cadres à neuf à l'établissement de McLAUGHLIN, No 691 de la rue des Magasins, coin Première. M. Laughlin fait aussi des cadres unis et ornés sur commande. S'adresser à la boîte 1 893 du Bureau de la Poste.
26 juillet—1f

AGENCE GENERALE
DE MM. FOLSCH & CO, Marseille.
Porto, Madère, Sherry, Vin de Marseille, Cognac, Vermouth, Anisette, Curaçao, Marasquino, Liqueurs assorties.
Sardines, Fruits conservés, Huile de Provence, Fromage de Gruyère, Fromage Assorti, Truffes, Dattes, Figues, Raisins, Amandes, Citrons.
Des ordres seront reçus pour l'importation directe.
E. BARRIERE, Seul Agent, No 13 Carondelet.
26 juil—3m

A louer.
La maison basse, double, Nos 301 et 303 de la rue Bourgogne, à un îlot des chars des rues Remparts et Esplanade. Elle a en tout six chambres, une grande salle à manger, chambre à domestique, cuisine, grande cour, le gaz, hangar et water works. Le tout vient d'être entièrement réparé. On peut, si c'est nécessaire, en faire une résidence agréable pour deux familles. S'adresser aux lieux ou à R. A. Kernan, Hôtel Gumbel, en face de la place Lafayette, rue du Camp. 26 juil—1f

AVIS.
Ma femme, ELIZA MEYER, ayant quitté le domicile conjugal sans aucun motif, je préviens le public que je ne serai responsable d'aucune des dettes qu'elle pourrait contracter en mon nom.
(Signé) BIANE BERNARD.
24 juil—3

Marchandises Sèches. Marchandises Sèches
Nouveaux arrivages de Marchandises de saison à bon marché, au magasin de
REIMAN & FRIEDLANDER,
Ancien magasin M. REIMAN, rue du Canal, No 138.
Nous venons d'ouvrir et de marquer ... qui ont été achetées ... aux encans de New York depuis quelques semaines.
REIMAN & FRIEDLANDER, Rue du Canal, No 138.
26 juillet 1f

Liste des Lettres
Restant au bureau de la Poste, le 25 juillet.
[Liste de noms, lettres A à W-Y-Z]
E. W. TALIAFERRO, Maître de Poste.

W. DAUPHIN,
150, Rue du Canal,
Vient de recevoir
150 CAISSES DE PAILLE,
dernières nouveautés.
PAILLE D'ITALIE ET ANGLAISE.
CHAPEAUX pour dames et fillettes, paille de riz et glacés.
—AUSSI—
Un superbe assortiment de CREPES et TULLES diamantés; DENTELLES blondes, couleurs assorties; DIADEMES or et acier.
Un choix de RUBANS, CORDELIERES et GARNITURES.
W. DAUPHIN, 150, rue du CANAL, Maison de gros, 66, rue de la DOUANE.
5 juillet—D—6m

Ecole Commerciale et Classique.
Angle des rues Conti et Dauphine.
Le Directeur invite respectueusement les parents de ses élèves à assister aux examens de ses classes pendant la semaine prochaine.
Les exercices commenceront chaque soir à 5 1/2 heures et se termineront à 9 heures.—L'ordre suivant sera observé dans la conduite des examens.
LUNDI—Classes primaires.
MARDI—Classes intermédiaires.
MERCREDI, JEUDI, VENDREDI.—Classes Supérieures.
SAMEDI—Distribution des prix. A. V. ROMAIN, Directeur.
25 juil—2f

Graines. Graines.
Le soussigné a reçu directement d'Europe, un approvisionnement des variétés suivantes:
Choux Bonneuil, Radis rouges demi-longs, Do grand pomme, Do navets rouges, Do de Hollande, Do longs rouges, Do Quintal, Carrottes rouges demi-longs, Choufleur Paris hâtif, Choufleur Paris tardif, Do de Hollande, do, Do d'Asie, gros, &c., &c., &c.
A vendre, en quantités en gros aux cultivateurs, au magasin de graines de E. F. VIRGIN, Rue Gravier, No 101, Nouvelle-Orléans.
18 juillet—6f V—6f C

Moulins "Victor", à Cannes.
ET
EVAPORATEURS ou BATTERIE de COOK.
Machines qui ont obtenu le premier prix à la Foire de la Nlle Orléans, en janvier 1868, et qui sortent de la manufacture de
BLYMYER, NORTON & CO.
A CINCINNATI, OHIO.
Egalement—Machines de Chemins de fer, Batteurs ou grange, Semoirs, Scies, Cloches, &c.
Ils envoient, gratis, des catalogues illustrés.
25 juillet—3 f V—3 mois C

GLACE
20 pour cent meilleur marché.
La "Compagnie de fabrique de glace de la Louisiane" vendra la glace, à partir d'aujourd'hui, à la fabrique, à raison de 75 cents les 100 livres, de 100 à 2,000 livres, 2,000 livres et au-dessus à $12 le tonneau et au-dessous à $12 le tonneau de 2,000 livres. Elle livrera, promptement en bon état, toute la glace demandée à ces prix et n'exigera de plus que le prix de transport.
Les consommateurs sont priés de laisser leurs ordres à la boîte No 13 du bureau de Poste ou au bureau de MM. A. Rochereau & Co, Nos 13 et 15 de la rue St-Louis.
A. C. GODDIN, Président pro. tem.
25 juillet—6

Découverte!
Découverte d'une source minérale à l'Hôtel Hearn, Baie St-Louis.—Cette délicieuse Eau minérale, vient d'apporter ses avantages, une source d'eau minérale, fraîche et pure, assez abondante pour toutes les demandes. Elle est près de l'Hôtel.
Ces eaux contiennent, dit-on, les ingrédiens qui seront analysés avec soin et le résultat sera annoncé au public.
Carbonate de magnésie,
Carbonate de chaux,
Sulfate de magnésie,
Acide carbonique,
Sulfate de chaux,
Chlorure de magnésie. 25 juil—4

$1000 de récompense.
Il est résolu que, vu l'augmentation des NICKELS laissés en paiement de passage dans les chars de la ville, une récompense de $1000 sera payée pour l'arrestation et la conviction de quiconque introduira en ville ces nickels ... sous l'ordre de l'une des compagnies suivantes:
G. T. BEAUREGARD, Président de la Cie. du chemin de fer de la Nouvelle Orléans et de Carrollton.
F. WINTZ, Président de la Cie. des chemins de fer de la ville de la Nouvelle Orléans.
DAVID C. McCOARD, Président de la Cie. du chemin de fer Crescent City.
W. H. McLELLAN, Président de la Cie. du chemin de fer de la rue St. Charles.
C. A. LABUZAN, Président de la Cie. du chemin de fer des rues Canal et Claiborne.
GEO. CLARK, Président de la Cie. du chemin de fer d'Orléans.
25 juillet—1m

Récompense de $500
A quiconque rapportera au propriétaire un paquet de BILLETS perdu au dernier incendie de la rue ... contenant des billets de l'Etat et de la ville ... avec ... des certificats ...
J. BERTUCHE, Rue Magazine, No 348.
25 juillet—1f

Trouvé,
Un chien de chasse d'arrêt (anglais) grande taille blanc et jaune, ayant une tache ... Le propriétaire pourra le réclamer en ... S'adresser au No 12 de la rue St Bernard, Troisième District. 25 juillet—3

Grocerie à vendre.
A vendre pour cause de santé, une GROCERIE ... rue ... Pour les conditions, qui sont libérales, s'adresser sur les lieux. 25 juil—1f

M. ALBERT FABRE, ex surintendant des Ecoles Publiques du Deuxième District de la Nouvelle-Orléans offre ses services aux parents pour enseigner les langues anciennes et modernes, et les Sciences Mathématiques et Physiques. Les personnes qui désireront s'adresser à lui voudront bien laisser leur adresse au bureau de l'Abeille, 73, rue de Chartres.

AVIS AUX DAMES.
Mme ROY partant prochainement pour France pour les places ... vend un grand assortiment de CHAUSSURES pour dames et enfants, provenant de ... sous le prix coûtant, jusqu'à la fin de ce mois.
Mme P. ROY, coin Douane et Bourbon.
2 juillet—6f

Extrait de Caldwell.
Une HUILE qui rend aux cheveux leur couleur primitive, et en arrête la chute ... A vendre par
G. N. MORISON, Importateur et droguiste en gros, No 12 de la rue des Magasins.
Dr JAMES SYME, Droguiste en gros et en détail, No 120 de la rue du Canal.
Et au dépôt de FELIX SARON, No 16 de la rue Baronne, près Canal,
Dr J. HASTINGS, Droguiste, coin Chemin, Félicité et Magasins.
Nlle-Orléans, 14 mai 1868.

EXTRAIT DE CALDWELL.
Ayant une fois cette huile et, dans mes expériences, l'ayant appliquée moi-même, je reconnais que c'est un des meilleurs articles qui aient encore été présentés au public pour restaurer leur couleur primitive. En foi de quoi j'ai signé.
Signé FELIX SARON, Importateur de cheveux, "Southern Emporium"
G. H. CALDWELL, Propriétaire de la patente.
Hôtel des Etrangers No 129 de la rue de Chartres.

COMPAGNIE DE GAZ FUSOLINE PORTATIF.
Les Propriétaires des patentes, des appareils et des droits se sont décidés à organiser une Compagnie pour la Louisiane, le Texas, le Mississipi et l'Arkansas.
Ils se proposent d'appeler un versement de quinze pour cent du capital et prendront des mesures de grande partie des actions.
On peut voir sur les lumières de ce gaz tous les jours, au bureau de M. Chas. T. Nash, encanteur, rue St Charles ...
Des listes de souscription sont ouvertes, au bureau de M. Chas T. Nash, au bureau de MM. Henry J. Leovy et G. W. Christy, au No 50 de la rue du Camp.

MAGASIN A VENDRE.
Un magasin en briques, situé rue Tchoupitoulas, dans le plus grand quartier de commerce est à vendre. Ce local conviendrait à un marchand de produits de l'Ouest ou pour une grocerie. Le loyer donne un bon intérêt comme placement. S'adresser à
O. VALETON, Encanteur, Coin Tchoupitoulas et Natchez.
25 juillet—7f—PP

A louer.
Une jolie résidence située sur la rue Grands-Hommes, au dessous du Couvent des Ursulines et faisant face au chemin de fer de la rue Dauphine. Possession immédiate. S'adresser à
A. CASTAINO, 51 Passage de la Bourse.
24 juil—5f

A VENDRE.
Une belle et spacieuse propriété, fraîchement réparée et remise à neuf, située rue Dumaine, No ..., entre ... et Galvez, consistant en ... pieds de face à la rue Dumaine, sur ... pieds de profondeur ...
S'adresser ... 25 juil—6f

A louer.
Une petite maison, de quatre pièces, située dans la cour, rue des Ursulines No 183 près Tremé.
S'adresser rue de l'Esplanade No 96.
21 juillet—PP

A Louer
UNE MAISON, située à l'encoignure des rues Orléans et Derbigny. Possession immédiate. S'adresser à
A. CARRIERE & FILS, 75 rue Bienville.
8 juillet—1m

Nueva Sociedad Lusitana de Beneficencia de la Nueva Orleans.
ASAMBLEA TRIMESTRIAL GENERAL.
Los Oficiales y miembros de esta Sociedad se reuniran el DOMINGO próximo 26 del corriente, a las 4 de la tarde, en la sala de la Sociedad, esquina Dauphine y Campos Eliseos, 3r Districto.
Puntualidad. Por orden del Presidente.
A. A. MARCHAND, Secretario.

Nouvelle Société Lusitanienne de Bienfaisance de la Nlle-Orléans.
Assemblée trimestrielle générale
Les officiers et les membres de cette Société sont priés d'assister à l'assemblée trimestrielle générale qui aura lieu dimanche 26 du courant, à 4 heures de l'après-midi, dans la salle de la Société au coin des rues Dauphine et Champs-Elysées, 3me District.
L'exactitude est requise, car des affaires de grande importance seront soumises à l'assemblée. Par ordre du Président.
A. A. MARCHAND, secrétaire.

Tirage de la Loterie de l'Etat de Kentucky
POUR LE 25 JUILLET—CLASSE ...
Plan de Police.
55 15 13 66 26 28 8 19 27 78 67 62 1
Le soussigné donne les renseignements et paie les gagnants de toutes les loteries légalisées.
C. T. HOWARD, Marchand de billets de loterie, Au coin des rues Camp et Commune.
AVIS—Méfiez-vous des prétendues loteries.—La loterie du Kentucky et celle de la Havane ne font jamais mention dans les journaux de prétendues prix ... et de lots insignifiants ...

Loterie de l'Etat de la Georgie,
Au profit de l'Asile des orphelins de ...
PLAN DE POLICE—TIRAGE DU 25 JUILLET.
22 41 57 35 30 46 67 29 56 72 61 9 31
Les tirages ... de la Loterie de l'Etat de la Georgie sont publiés dans l'"Appeal" de Memphis, le "Constitutionalist" d'Augusta, le "News and Herald" de Savannah, "l'Intelligencer" d'Atlanta et d'autres journaux du Sud ... No 15 Commercial Place ...
DAVE C. JOHNSTON, Agent.
12 mai—1m

UN GRAND CONCERT
VOCAL ET INSTRUMENTAL
Aura lieu
Dans la salle du Lycée (à l'Hôtel-de-Ville), le LUNDI, 3 AOUT 1868,
AU
Profit de la Société de Bienfaisance de l'Union,
Et pour la pension des Veuves et des Orphelins de la guerre.
Ce Concert sera sous la direction de Mme. DUBOS, qui sera secondée par M. HERMAN BRAUN, ...
Prix du billet, $1.—Le Concert commencera à 8 heures.
Mme A. Murphy, présidente; Mme Veuve Favre d'Aunoy, trésorière; Mme E. Nott, vice-présidente; Mme Johnson, secrétaire.

CHANGEMENT DE LOCAL.
ELKIN & CO.
ONT TRANSPORTÉ LEUR
ENTREPOT DE TAPIS ET DE TOILES CIRÉES,
Au No 168 de la rue du Canal,
(EN FACE DU CHRIST CHURCH)
Tapis, Toiles Cirées, Nattes, Rideaux, Rideaux, &c.

ENTREPOT DE TAPIS, 19, rue de Chartres
A. BROUSSEAU & Co.,
Importateurs, offrent à Bas Prix:
TAPIS—Anglais et américains, de toute espèce, toiles cirées, à meubles, et émaillées.
NATTES—300 rouleaux nattes de Chine ...
STORES—Couvertures de tables et de pianos.
DESSUS DE TABLE—Drugget, toile et feutre.
RIDEAUX—Dentelles, Reps, tapisserie, damas, &c.
COUVERTURES DE MEUBLES, toile et coton, ...
CORNICHES, Bandes, Pitons &c.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN.
Ce chemin, qui a été élargi, est ouvert à partir du Dimanche, 19 du courant.
Prix du billet, pour aller au Lac et retour, le même jour ...
Enfants au-dessous de 12 ans ...

Reçu tout récemment,
UN NOUVEL ENVOI DES CÉLÈBRES
PIANOS DROITS
DE
STEINWAY & SONS.
Qui sont reconnus aujourd'hui les MEILLEURS PIANOS droits d'Europe.
Ils ont reçu le premier prix (médaille d'or) à la dernière Exposition de Paris ...
A vendre, aux prix de fabrique, par
LOUIS GRUNEWALD, Seul Agent,
19 juil—6 Au No 129 de la rue du Canal.

Miracles de Bon Marché.
SHAKESPEARE, complet ... 35 cents.
BURNS, do ... 50 cents.
BYRON, do ... 50 cents.
ESSAYS OF ELIA ... 50 cents.
Très jolie édition des WAVERLY NOVELS, chaque volume ... 25 cents.
DICKENS, complet, par volume ... 25 cents.
JAMES A. GRESHAM,
LIBRAIRE ET MARCHAND DE FOURNITURES DE BUREAUX,
No 92 de la rue du Camp.
JAS. A. GRESHAM, Nlle-Orléans, Lou.
14 juillet—1m

Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.
Fonds capital......$500 000
avec privilège de l'augmenter jusqu'à $1,000 000
Bureau No 26 rue du Camp, ... à l'angle des rues Camp et Commune.
B. L. MILLAUDON, Président; J. M. LAPEYRE Vice-Président; E. N. GAUCHERAU, secrétaire

CETTE Compagnie offre aux assurés l'option d'un rabais de ... sur les primes ... payé au comptant à la fin de chaque année.

Dissolution de Société.
La Société qui a existé jusqu'à ce jour, entre les soussignés dans cette ville sous la raison SLARK, STAUFFER & CO, est dissoute aujourd'hui, par limitation ...
ISAAC H. STAUFFER
WILLIAM A. KENT
CHARLES MACREADY,
Associés survivants.
Nlle-Orléans, 1er juillet 1868.

Formation de Société.
Les soussignés ont formé aujourd'hui une Société sous la raison STAUFFER, KENT & Co ... SLARK, STAUFFER & CO
ISAAC H. STAUFFER
WILLIAM A. KENT
CHARLES MACREADY
BENJ. F. EHRLEMAN
Nlle-Orléans, 1er juillet 1868.

Avis! Avis!
MAISON CAZAUX & VERGNOLLE,
No. 73, Vieille-Levée.
CETTE maison a avantage ...

CONSERVEZ VOS DENTS
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN DENTISTE
... RUE DU CANAL ...
Consultations en français, en espagnol et en anglais.
19 mai—PP